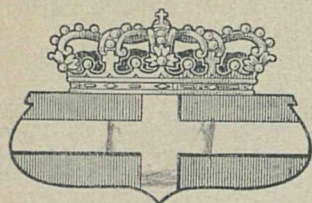


Ville caid. 70 E '24 / Rome

VII OLIMPIADE - ANVERSA - MCMXX



COMITATO OLIMPICO
NAZIONALE ITALIANO

PARTECIPAZIONE ITALIANA
(PARTICIPATION ITALIENNE)

COMITÉ OLYMPIQUE
NATIONAL ITALIEN



Anvers, 17 Août 1920

99, AVENUE DE BELGIQUE

MEMORANDUM CONCERNANT LA VIII OLYMPIADE

L'Italie demande que la VIII Olympiade ait à se célébrer à Rome en 1924.

Nous croyons franchement d'avoir pas seulement des bonnes raisons mais aussi quelques droits pour obtenir satisfaction à notre demande.

Les précédentes Olympiades ont été célébrées en Grèce, en France, aux États Unis, en Angleterre, en Suède et maintenant en Belgique: En 1912 la V Olympiade devait se célébrer à Rome et pourtant à cause de la guerre de Lybie nous avons dû forcément renoncer cet honneur; l'Olympiade actuelle aurait du de même avoir lieu à Rome et franchement elle aurait été pour nous ce qui est pour la Belgique en ce moment, c'est à dire une puissante occasion pour la reconstitution économique et même à notre égard un but pour l'élevation morale du Pays.

Personne nous peut contester qu'après l'épouvantable guerre, la VII Olympiade célébrée en Rome en 1920 aurait eu une signification tout à fait spéciale et grandiose près du Capitole, siège et phare de la grande civilisation latine: Mais il s'agissait de céder le pas à la Belgique héroïque et grande et nous fumes les premiers à nous incliner devant cette proposition qui représentait et représente un devoir très accept et sympathique pour prouver au peuple Belge toute la reconnaissance et toute l'admiration du monde entier.

Dans la guerre que nous venons de finir, l'Italie a eu indiscutablement un rôle très important et même très décisif; notre participation à la VII Olympiade démontre le progrès sportif de notre Pays, et c'est pourtant pour toutes les raisons susdites que nous posons formellement la candidature de Rome comme siège de la VIII Olympiade en 1924 avec foi certaine et espoir précis qu'en hommage de la plus évidente justice les Pays qui ont déjà eu un honneur pareil voudront bien nous appuyer, et leurs participations dès maintenant peuvent être sûres qu'en 1924 ils trouveront Rome et l'Italie pas seulement dans les conditions de beauté universellement célébrées, mais aussi prêtes à leurs donner tout le confort matériel et tout l'accueil moral et affectueux qui peut donner un peuple intelligent, travailleur et passionné de l'Olympisme et des sports.



INTERNATIONAL
OLYMPIC
COMMITTEE

Disclaimer for using IOC publications and e-documents

“This content (the “Content”) is made available to you (“You”) by the International Olympic Committee (the “IOC”) for non-commercial, educational, research, analysis, review or reporting purposes only. The Content shall not be re-distributed, as made available to you by the IOC, in part or in whole, except to the extent that such content is a derivative work created by You. Re-distribution of compilations of the Content made available to you is expressly excluded. The IOC makes no warranties or representations about and assumes no liability for the information included in the Content, neither its accuracy nor completeness. You agree to indemnify, defend and hold harmless the IOC from and against all claims, losses, expenses, damages and costs, resulting from or arising out of your use or misuse of the Content, or any violation by you of these terms, which shall be governed, interpreted and construed by, under and pursuant to the laws of Switzerland, without reference to its principle of conflict of laws. You agree that any dispute, controversy or claim arising out of or in relation to the present Licence of Use shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the competent courts in Lausanne, Switzerland.”